

Déclaration REACH

relative au règlement CE/1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) du 18 décembre 2006.

Le règlement de l'UE CE/1907/2006 différencie différents rôles. METZ CONNECT est un fabricant de produits, et non de substances ou de préparations. Par conséquent, METZ CONNECT endosse le rôle d'un « utilisateur en aval » selon l'art. 3 paragraphe 13.

Le règlement CE/1907/2006 impose notamment aux utilisateurs en aval:

- › Selon l'art. 33, d'informer ses clients lorsqu'un produit ayant été commercialisé sur le marché européen contient une substance extrêmement préoccupante (SVHC) avec un pourcentage en poids supérieur à 0,1; les SVHC sont indiqués sur le site Internet de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et sont accessibles sous echa.europa.eu
- › Ne pas commercialiser de produits qui contiennent des substances soumises à autorisation selon UE REACH annexe XIV lorsqu'il n'existe pas d'autorisation pour l'utilisation respective;
- › ne pas commercialiser de produits qui contiennent des substances pour lesquelles il existe des restrictions selon UE REACH annexe XVII, dans la mesure où l'utilisation est soumise aux conditions restrictives respectives.

En tant qu'utilisateur en aval, METZ CONNECT reçoit en première ligne ses informations relatives aux substances contenues de la part de ses fournisseurs en amont. Pour cela, Metz CONNECT est en contact avec eux. Après l'évaluation de ces informations, il en résulte le niveau de connaissances actuel suivant:

- › De nombreux produits METZ CONNECT ne contiennent aucune des 219 substances de la liste ECHA SVHC du 08 Jul. 2021 avec un pourcentage en poids supérieur à 0,1 par produit. Pour les produits qui contiennent des substances de la liste SVHC en cours avec un pourcentage en poids supérieur à 0,1, celles-ci sont indiquées dans la fiche de spécifications du produit.
Remarque: Nous recommandons de contrôler la fiche de spécifications correspondante lors de chaque installation !
- › Les produits METZ CONNECT ne contiennent aucune des 54 substances soumises à autorisation dépassant les valeurs limitées autorisées selon l'annexe XIV de la liste SVHC;
- › Les produits METZ CONNECT ne contiennent aucune substance dépassant les valeurs limites indiquées à l'annexe XVII de la liste SVHC pour laquelle il existe une restriction pour l'utilisation respective.

METZ CONNECT GmbH

Blumberg, le 08.07.2021



Jochen Metz
Directeur